



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 21830

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les jeunes échouant au bac. Il lui demande sur le plan statistique ce que deviennent ces élèves.

## Texte de la réponse

En 1999, 513 545 élèves se sont présentés au baccalauréat général ou technologique, 109 452 au baccalauréat professionnel. 109 589 élèves ont échoué au baccalauréat général ou technologique (soit 21,6 %), 24 050 ont échoué au baccalauréat professionnel (soit 22 %). Sur les 109 589 élèves ayant échoué au baccalauréat général ou technologique, 73 602 se sont réinscrits en 1999/2000 en terminale générale ou technologique, 33 657 en CAP, BEP, mention complémentaire. Pour les 2 350 autres, le MEN ne possède pas d'information sur leur devenir. Sur les 24 050 élèves ayant échoué au baccalauréat professionnel, 4 164 se sont réinscrits en 1999/2000 en terminale professionnelle, 2 100 en CAP, BEP, mention complémentaire. Pour les 17 786 autres, le MEN ne possède pas d'information.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21830

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 1998, page 6348

**Réponse publiée le :** 5 juin 2000, page 3427